

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le mardi 13 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, Frédéric LANGLOIS, Loïc TAPISSIER Patrick DELANDE, Jean-François GOMEZ. Mmes Sophie FOUCAULT, Charlotte CHAUSSE, Annick DUPONT, Pascaline HAMONIER, Isabelle DESHAYES, Sophie CHAUMEIL.

Absents Excusés : Mr Jean-Claude BAGUET (pouvoir à Mr Jean-François GOMEZ), Mme Isabelle POSTEL

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Une observation est faite par Mme Isabelle DESHAYES concernant le dispositif des voisins vigilants. Elle avait produit un article de presse indiquant que derrière ce dispositif il y a une entreprise privée. Mr DUMARS rappelle que ce dispositif a été mis en place par les services préfectoraux et la Gendarmerie. La Gendarmerie sera relancée afin d'obtenir la convention. Une copie de celle-ci sera remise à chacun des membres du Conseil Municipal. Une copie de l'article de presse sera remis à la gendarmerie pour avis.

PARTICIPATION AU FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE POUR LE FINANCEMENT DU TRES HAUT DEBIT

Considérant les dispositions de l'article L.5214-16 V du CGCT, précisant les conditions de mise en place des fonds de concours,

Vu le courriel adressé par la Communauté de Communes de la Picardie Verte en date du 28 septembre 2015, proposant la création d'un fonds de concours communautaire dédié au financement du Très Haut Débit,

Vu la délibération du Conseil Communautaire réuni le 1er octobre 2015, adoptant la création du fonds de concours affecté au Très Haut Débit,

Vu l'intérêt général à doter l'ensemble des communes du territoire à l'accès au Très Haut Débit,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de reverser au fonds de concours « Très Haut Débit » de la Communauté de Communes de la Picardie Verte sa part pour 2015, d'un montant de 17 645 €.

PROGRAMME DU 11 NOVEMBRE 2015

Mr TAPISSIER expose le programme du 11 novembre 2015 plus étoffé que d'habitude.

11h15 : Messe à l'Eglise de Songeons. Il propose de faire sonner le glas à la sortie de la messe.

12h00 : Commémoration aux Monuments aux Morts suivi du pot à la Mairie.

Lors de la commémoration, il sera cité les noms des SONGEONNAIS morts pour la France. Il rappelle que 7 soldats tombés en 1915 sont à ajouter au 8 soldats de 1914. Mr TAPISSIER a réalisé des figurines de poilus sur lesquelles seront indiqués le nom du soldat décédé.

Lors de « l'appel aux morts », il propose que des enfants portent la « figurine » et répondent « Morts pour la France ». Mr TAPISSIER s'est rapproché de Mme VIDAL, directrice d'école, qui est d'accord pour soutenir ce projet ; la guerre 1914-1918 est au programme des CM2.

Mr TAPISSIER demande s'il est possible de remplacer le discours officiel par le récit des circonstances de la mort d'un capitaine qu'il a retrouvé. Un micro est également à prévoir au regard des expériences précédentes.

FINANCEMENT POUR LES SORTIES SCOLAIRES

Des parents demandent une subvention pour financer les classes de neige ou séjours scolaires de leurs enfants. Le Conseil Municipal confirme que ne sont retenues que les demandes d'aides pour les enfants en maternelle et élémentaire, domiciliés sur la commune de Songeons.

Actuellement, cette aide s'élève à 25 euros par enfant et par séjour. Pour le versement de cette aide, un justificatif du séjour doit être produit.

Une demande pour une participation financière à un voyage scolaire d'un enfant du collège de Saint Hildevert n'aura donc pas de suite.

LOGEMENT A COTE DE LA BIBLIOTHEQUE ATTRIBUTION DU MARCHE

Suite à l'ouverture des plis du 27 juillet 2015 par la Commission d'appel d'offres.

Suite au rapport d'analyse des offres dressé par Monsieur Philippe JACQUEMENT en date du 4 août 2015.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 1 voix contre de retenir les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement d'un logement à côté de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché à :

Lot N° 1 : Maçonnerie plâtrerie menuiserie: Monsieur Joël LECLERC sis 59bis, Rue du Maréchal de Boufflers à SONGEONS pour un montant 6 508.05€ HT soit 7 809.66 € TTC.

Lot N° 2 : Electricité chauffage VMC : Société URANUS sise 2, Rue de Rubilly à ESCAMES pour un montant de 6 187.00€ HT soit 7 424.40€ TTC. A cela, il faut ajouter l'intervention ERDF pour la création d'un compteur.

Lot N°3 : Plomberie : EIRL la Plomboise DELFOSSE sise 8, Rue des longs champs à LOUEUSE pour un montant de 8 954.00€ HT soit 8 954€ TTC (non assujetti à la TVA)

Lot N° 4 : Revêtement de sol. Lot infructueux. La commune se charge d'acheter le carrelage et la faïence.

Lot N°5 : Escalier : Lot non retenu

Lot N°6 : Peinture : L'entreprise Francis LAFILE sise 24, cité du Près Duflos à FORMERIE pour un montant de 2 509.00€ HT soit 3 010.80€ TTC

Lot N°7 : Cuisine : L'entreprise DLC CUISINES DORCHY sise 1, ZAC de la Garenne à GOURNAY EN BRAY pour un montant de 5 340.03€HT soit 5 963.20€ TTC.

Soit un total de 29 498.08€ HT ou 33 162.06€ TTC sans compter le carrelage et l'intervention E.R.D.F.

BUREAU DE VOTE DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015 (ELECTIONS REGIONALES)

Le planning des bureaux de vote des élections régionales est établi comme suit :

Horaires du bureau de vote	Bureau de vote du 6 décembre 2015	Bureau de vote du 13 décembre 2015
De 8 h 00 à 10 h 00	Sophie FOUCAULT Jean-François GOMEZ Frédéric LANGLOIS	Sophie FOUCAULT Jean-François GOMEZ Frédéric LANGLOIS
De 10 h 00 à 12 h 00	François DUMARS Pascaline HAMONIER Patrick DELANDE	François DUMARS Pascaline HAMONIER Patrick DELANDE
De 12 h 00 à 14 h 00	Annick DUPONT Sophie CHAUMEIL Jean-Claude BAGUET	Jean-Claude BAGUET Annick DUPONT Sophie CHAUMEIL
De 14 h 00 à 16 h 00	Jean-Claude BAGUET Isabelle POSTEL Loïc TAPISSIER	Isabelle DESHAYES Isabelle POSTEL Loïc TAPISSIER
De 16 h 00 à 18 h 00	Robert MABILLOTTE Charlotte CHAUSSE Philippe PICQUE	Robert MABILLOTTE Charlotte CHAUSSE Philippe PICQUE

Madame Isabelle DESHAYES indique qu'elle ne peut pas tenir le bureau de vote le 6 décembre 2015 et propose de faire 4 heures le dimanche 13 décembre. Monsieur DUMARS lui demande de prévoir son remplacement. Mme DESHAYES précise que ce n'est pas à elle de prévoir son remplacement.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Robert MABILLOTTE effectue le bilan sur la commune de SONGEONS.

A savoir que la commune de SONGEONS compte 9 armoires de commande, dont 6 armoires sont à revoir, 294 points lumineux dont 49 points lumineux sont à revoir.

Pour information en 2014 sur la commune les données sont les suivantes :

La consommation énergétique (KWh) est de 149 448 KWh

Dépense énergétique (€) est de 17 893.47€

Nombre d'heures de fonctionnement moyen (h) est de 4 256 heures par rapport à la référence départementale qui est de 4 100 heures.

Puissance moyenne par foyer (W) est de 117€ par rapport à la référence départementale de 123 W

Part du parc en lampe à vapeur de mercure (%) 10% par rapport à la référence départementale de 28%

Consommations énergétiques est de 130 kWh / Habitant par rapport à la référence départementale de 85 kWh/habitant.

Dépenses énergétiques est de 15.6€/ habitant par rapport à la référence départementale de 9.30€/habitant.

Après avoir fait l'analyse de l'année 2014 sur l'éclairage public communal, Monsieur MABILLOTTE demande au Conseil Municipal un positionnement pour les travaux à réaliser en 2016 (changement des armoires et des points lumineux défectueux). Le SE 60 subventionne à hauteur de 54 % et à cela s'ajoute une aide de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Le chiffrage sera connu à une prochaine réunion de Conseil Municipal. Le Conseil Municipal est d'accord pour ces travaux.

ECLAIRAGE PUBLIC - RUE DES SORBIERS

Vu la nécessité de procéder à la rénovation de l'Eclairage Public pour la Rue des Sorbiers,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 13 octobre 2015 s'élevant à la somme de 37 727.96 euros (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de 32 153.30 euros (sans subvention) ou 14 643.16 euros (avec subvention)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise pour l'Eclairage Public du réseau électrique Rue des Sorbiers

Demande au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux

Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux

Inscrit les sommes qui seront dues au SE 60 au budget communal de l'année 2016 en section d'investissement à l'article 21534, selon le plan de financement prévisionnel.

Prend acte que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%

Prend acte du versement d'un second acompte de 30% à l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (C.U.I.)

Vu l'absence de Monsieur Hervé THERON en arrêt maladie depuis le 10 novembre 2014, au grade d'adjoint technique de 1ère classe, .à 35 heures par semaine.

De ce fait, le Conseil Municipal décide de recruter Monsieur Laurent GRISEL, en Contrat Unique d'Insertion, 35 heures par semaine, pour maçonnerie, entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Ce contrat sera souscrit sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

ZONE 30 DU CENTRE BOURG DE SONGEONS

Une réflexion est en cours sur ce sujet. Il faut définir la zone géographique. Le conseil estime que sont concernés : Rue du Maréchal de Boufflers, Rue Jean Touchard, Rue de la Gare, Route de Morvillers jusqu'au stop de la Rue du Grand Fossé, Rue des Prairies, Route de Dieppe jusqu'à la Place en face d AUTOSUR, Rue Crignon Fleury jusqu'à l'intersection de la Rue des Prairies et la Place de la Halle.

QUESTIONS DIVERSES

Mme FOUCAULT informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas de subvention de l'Agence de l'Eau dans le cas d'une création de station-service. Un chiffrage global est demandé à la Société TOTAL afin de poursuivre le dossier.

Mr MABILLOTTE informe le Conseil Municipal de la réussite de la Bourse aux plantes qui a eu lieu le dimanche 11 octobre 2015. Des plantes ont été données pour la Commune.

Mr MABILLOTTE demande que l'immeuble sis au 3, Rue Crignon Fleury soit sécurisé par la propriétaire. Celui-ci est en cours de démolition. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

Mr MABILLOTTE indique que Mr Vincent BOULE représentant la Société EVIA viendra constater les travaux de non finition (goudronnage) au niveau du parking derrière la salle de l'ancienne école des garçons.

Mr MABILLOTTE demande que la Commune rédige une convention d'occupation des locaux sis 19bis place de la Halle pour le local occupé par l'Association « Rêves de Gosses ».

Mr MABILLOTTE informe le Conseil Municipal que la commission cimetière se réunira le mercredi 4 novembre 2015 à 14 heures au cimetière pour la reprise des concessions. L'information au public a été faite conformément à la réglementation.

Mr MABILLOTTE demande qu'un courrier soit envoyé à Mrs SANGLIER Christian et Robert pour les traces hydrocarbures sur le domaine public sis au 14 Rue du Maréchal de Boufflers.

Mr MABILLOTTE va demander à trois entreprises de faire un devis pour l'aménagement des chicanes Rue du Maréchal de Boufflers à l'entrée de Songeons en arrivant de Beauvais. Une consultation sera faite avec l'UTD de SONGEONS. Isabelle DESHAYES déplore que ce projet soit fait sur une partie du territoire et de ne pas avoir une vision globale au niveau de la commune.

Mr MABILLOTTE présente deux devis (Entreprises PETIGNY et IBERT) concernant une partie de la toiture du local communal sis 39, Route de Dieppe. Ce sujet sera revu à une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Mr MABILLOTTE informe que les riverains de la route de Dieppe se plaignent des nuisances sonores dans le cadre des locations au cours des week ends à la Maison Familiale Rurale. Un courrier a déjà été envoyé au Directeur de la MFR. Un nouveau courrier lui sera adressé.

Mr MABILLOTTE indique que le lavoir de la Fontaine Yaya est à nettoyer par les agents communaux.

Mr MABILLOTTE précise que tous les usagers (Particuliers, Professionnels et Collectivités Territoriales) des déchetteries de la Picardie Verte devront posséder une carte. Pour l'obtenir : un imprimé est à retirer à la Mairie ou à la déchèterie.

Mr TAPISSIER précise que le bulletin municipal est en cours de réalisation. Une information séparée sera jointe à celui-ci en rappelant les déjections canines sur les trottoirs, les mégots, la taille des haies.

Mr TAPISSIER fait un compte rendu sur l'avancement des travaux concernant la réhabilitation des terrains tennis et le terrain multisport. Il est préconisé l'abattage d'un arbre à proximité des cours.

Mr TAPISSIER précise qu'une fixation d'un équipement de la piste de skate parc est cassée. Une intervention doit être faite rapidement.

Mr TAPISSIER demande si les agents peuvent intervenir au niveau du chemin devant l'école élémentaire. Il y a un problème de dalles.

Mme HAMONIER et Mr BAGUET se sont rendus à la cantine. Une autre visite sera programmée.

Mme HAMONIER fait un compte rendu sur le Temps d'Accueil Périscolaire (T.A.P.) à savoir qu'il y a 50 enfants actuellement et 20 coupons sports utilisés. Les parents doivent utiliser les coupons sports. Chaque enfant peut avoir 3 coupons. Cette information a déjà été faite aux parents.

Mme HAMONIER demande à quelle date aura lieu le comité de pilotage concernant les T.A.P. Une réunion est prévue le mercredi 14 octobre à 17 H 15 à la Mairie.

Mme HAMONIER demande à quelle date aura lieu la réunion concernant l'aménagement du carrefour de la Route de Dieppe et de la Rue Jean Touchard. Mr MABILLOTTE voit le dossier avec Mr BOULE. Une réunion sera programmée. Mr le Maire rappelle que les travaux doivent commencer avant décembre 2016.

Mr DUMARS précise que le Conseil Départemental a organisé avec les élus une réunion cantonale qui a eu lieu le lundi 5 octobre 2015 à SONGEONS. Mr COURTIAL a précisé la possibilité de cumuler les subventions départementales avec les autres subventions.

Mr PICQUE demande à qui appartient le bâtiment dégradé à côté du parking de la salle de l'ancienne école. Ce bâtiment appartient à Monsieur Jean-Louis DANET.

Mr PICQUE indique que le repas des cheveux blancs aura lieu le dimanche 13 mars 2016 à MORVILLERS.

Mr LANGLOIS précise que la Commission Jeunesse et Sport se réunira vendredi 16 octobre 2015 à 18 h au terrain de tennis pour réfléchir sur la mise en place des aires de jeux. Ces jeux seront installés très rapidement par la Société C.R.E Tennis qui a réhabilité les terrains de tennis.

Mr LANGLOIS rappelle que la C.C.P.V a prévu une somme de 20 000€ pour les études d'une aire de camping-car à SONGEONS et demande l'état d'avancement du projet. Mr DUMARS indique qu'il a déjà relancé la CCPV à ce sujet.

Mme FOUCAULT précise que le Commission Jeunesse et Sport se réunira soit le lundi 9 novembre ou le lundi 16 novembre 2015 avec des intervenants de l'Office du Tourisme et du Comité départemental de randonnée pour une réflexion globale sur l'aménagement d'un parcours dont la thématique reste à déterminer.

Mme DUPONT précise que le compteur d'eau au local communal 39, route de Dieppe sera à protéger.

Mme DESHAYES a demandé par mail en date du 2 octobre dernier si la commission « Presbytère » dont elle fait partie aurait pu être reportée en raison de son absence le jeudi 15 octobre 2015. Le Conseil Municipal indique qu'il n'est pas possible de reporter cette réunion.

Mme DESHAYES demande à quelle date la réunion du SIVOS est prévue. Elle aura lieu le lundi 2 novembre 2015.

Mme DESHAYES demande si les réunions du Conseil Municipal pourraient avoir lieu le vendredi soir. Le Conseil Municipal ne retient pas cette proposition.

Mme DESHAYES demande s'il est possible d'obtenir les documents par mail en amont des réunions du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal est favorable.

Mme DESHAYES demande de relever les décisions prises par le Conseil Municipal pour la commission communication. Le Conseil Municipal répond que le bilan est fait une fois par an.

Mme DESHAYES demande où en est le projet de sécurisation aux abords de l'école. L'Association Songeons Ensemble propose d'inviter 1 ou 2 conseillers municipaux pour réfléchir sur l'aménagement de la sécurisation des abords de l'école.

Mme DESHAYES propose une réflexion sur la nécessité de regroupement des deux sites scolaires élémentaires et maternels. Le Conseil Municipal précise qu'une telle opération n'est pas une priorité à l'heure actuelle et que si elle a un projet elle peut en faire part.

Mme DESHAYES précise qu'elle a reçu un courrier avec des photos de Monsieur Jacky CARTIER dans sa boîte aux lettres précisant que les travaux de la Rue Amand ne sont pas terminés. Mr MABILLOTTE indique qu'il reste effectivement quelques travaux de plantations d'arbustes à mettre en place au moment opportun, sachant que l'essentiel a été fait.

Mme FOUCAULT informe le Conseil Municipal des derniers préparatifs pour l'organisation du concert du 14 octobre 2015 avec la collaboration de la Communauté de Communes de la Picardie Verte et Monsieur Olivier DELAMARRE. Mme FOUCAULT remercie les volontaires pour le nettoyage de l'Eglise.

Mr DUMARS indique qu'il a assisté à la réunion de l'Amicale des Maires de l'ancien canton de SONGEONS. Le thème de cette réunion était la réflexion sur la mutualisation des communes et les nouvelles communes. Les maires de l'ancien canton sont plutôt favorables à la mutualisation de certains services administratifs et techniques afin de réaliser des économies. La Communauté de Communes doit préparer un projet de mutualisation en s'orientant surtout sur la mutualisation des services. Le projet de communes nouvelles sera étudié dans un second temps. Le projet de territoire de la communauté de commune de la Picardie Verte sera revu à plus long terme.

La séance est levée à 23 h 10 mm

Prochaine réunion le mardi 10 novembre 2015 à 19 h 30.